

# La crise du système d'éducation, d'enseignement et de formation.

## Aspects mondiaux et aspects régionaux.

**Abdellah BOUNFOUR**  
Lacnad/Inalco, Paris

### **Introduction**

Les Marocains discutent de leur système d'éducation, d'enseignement et de formation (Seef) comme s'il était le seul au monde à présenter des carences, voire à se présenter comme un désastre. Certes, il ne s'agit pas de nier que le Seef marocain a atteint le fond d'une crise qui date de la fin des années 70 du siècle dernier et, malgré les réformes aussi ingénieuses les unes que les autres, la crise n'a fait que s'intensifier. Ma démarche ne consiste pas à noyer cette crise en la remplaçant dans une dimension mondiale. Il s'agit plutôt, par ce remplacement, de pouvoir mieux distinguer ce qui est 'local' ou 'singulier' ou 'spécifique' et ce qui est 'mondialisé' ou 'globalisé'<sup>1</sup>.

Ma thèse est la suivante : le Seef tel qu'il a été élaboré jusqu'à présent est complètement dépassé sur le plan de son contenu, de ses méthodes de transmission et de formation ainsi que de sa gestion. Cette thèse est mondialement reconnue y compris dans les rapports des organisations internationales les plus capitalistes. La différence réside dans la manière de redéfinir et de reconstruire un Seef adapté au monde contemporain et, bien sûr, ouvert sur le futur. Des solutions sont en cours dans les pays avancés et ailleurs qu'on peut étudier de très près. D'où ma thèse complémentaire : la crise mondiale de l'éducation est le résultat d'éléments structureaux de la société contemporaine tels que les transformations intervenues aux plans de la production industrielle, de la sociologie, de la psychologie et de la culture. Je traiterai de trois symptômes de la crise : la recherche scientifique et l'innovation technologique, la famille contemporaine et la transmission culturelle et scientifique.

J'exposerai d'abord les données mondiales pour les confronter, ensuite, aux données locales et en tirer des conclusions à mettre en œuvre pour l'avenir.

Toutefois je soutiendrai que le plus gros handicap du Seef marocain est local malgré, comme je l'ai dit maintes fois, des réformes brillantes quand on les lit mais qui font 'flop' quand elles sont mises en œuvre. C'est probablement cette mise en œuvre en échec qui demande quelque réflexion. Quand cette dernière existe elle reste peu dé-

---

1 Je me contente pour le moment d'utiliser la terminologie dominante quitte, ensuite, à forger une terminologie plus adéquate.

veloppée et, quand elle l'est, elle n'identifie pas clairement le noyau dur de la crise. Ma thèse est la suivante : l'handicap majeur du Seef marocain est d'abord, je dis bien d'abord, d'ordre culturel. On y reviendra.

Jusqu'à une date très récente la plupart des Seef visent la 'production' de citoyens 'vertueux'. C'est pourquoi la mission de ces Seef est triple : éduquer ou former des citoyens, instruire ou former des 'têtes bien faites' pour reprendre l'expression de Montaigne et professionnaliser ou former un travailleur utile à son pays.

Ce système a vécu. Sa péremption a reçu de nombreuses explications dont les plus stéréotypées aujourd'hui sont la massification des effectifs et la baisse du niveau des apprenants quand on n'incrimine pas la télévision et, aujourd'hui, les outils numériques (smartphones, tablettes, liseuses et ordinateurs). Il n'est pas dans mon projet ni d'évaluer scientifiquement ces explications ni de proposer de manière argumentée une ou d'autres. Je me contenterai plutôt de signaler de manière très concise trois symptômes compatibles avec cette péremption du triptyque 'éduquer-enseigner-professionnaliser'.

## **Transformation du statut de la recherche scientifique**

La recherche et l'innovation étaient disjointes de l'entreprise et faisait partie d'institutions multiples dont la plus importante était/est l'université. Les deux étaient, donc, intégrées au Seef<sup>2</sup>. Le post-fordisme les en a conjointes: la croissance de la concurrence ont poussé l'entreprise à ne plus attendre les découvertes des laboratoires universitaires et autres. Le temps de la découverte et de l'innovation s'est accéléré. C'est l'entreprise qui les provoque soit en sous-traitant ses demandes à un laboratoire, soit en créant son propre laboratoire pour ce faire, soit en combinant les deux méthodes. Sans aborder dans la technologie la plus pointue il suffit de rappeler l'exemple des laboratoires pharmaceutiques.

Tout en mettant ses produits sur le marché et, par conséquent, y circulent comme marchandise lui rapportant une plus-value elle produit du savoir et de la technologie soit pour elle-même (améliorer ses produits pour être compétitif) soit pour les commercialiser. Dans les deux cas elle se protège par des actes de propriété intellectuelle. La matière grise est devenue source de plus-value. C'est pourquoi l'organisation budgétaire et la sécurité se sont complexifiés et ont des effets sur le coût des produits. En effet, toute grande entreprise, disons de taille multinationale mais pas seulement, dispose d'un budget consacré à la recherche à l'innovation, voire à l'achat de toute petite entreprise innovante dans son secteur d'activité.

Résumons ce point. Les multinationales ont leurs propres laboratoires de recherche; elles financent la réalisation de leur programme de développement par des laboratoires privés ou universitaires; elles sont à l'affût des startups performantes et innovantes pour

---

2 Il faut signaler l'existence en France d'une institution intéressante sur le plan de l'innovation populaire, le concours Lépine.

les acheter et les intégrer dans leur structure<sup>3</sup>.

Quel rapport ceci a-t-il avec la péremption du Seef traditionnel ?

Il va sans dire que le Maroc n'est pas un pays industriel de niveau européen ou de pays émergents. Il n'est pas non plus un pays de multinationales. Enfin, son université n'a pas de tradition de recherche organisée. Il y a bien une institution dédiée, Institut Universitaire de la Recherche Scientifique (IURS), mais elle était plus une sinécure pour des individus qu'un espace de recherche organisée.

On peut, donc, affirmer qu'il n'y a pas de recherche. Les grands groupes n'ont jamais pensé, à ma connaissance, créer leur laboratoire pour bonifier leur production. Dans le meilleur des cas, ils forment leurs cadres de direction à l'étranger et importent les technologies dont ils ont besoin.

Dans ce contexte la recherche ne peut pas changer de statut puisqu'elle n'existait pas, surtout la recherche fondamentale et appliquée dans les sciences expérimentales et l'innovation technologique .

Néanmoins, je tiens à signaler la dynamique individuelle et collective en sciences humaines et sociales. Les travaux publiés ou en cours ont leur place dans le panthéon international. Les disciplines concernées sont peu nombreuses, certes, mais essentielles pour l'avenir du pays. Ce sont l'histoire, la géographie, la linguistique, l'anthropologie, le droit. Récemment, on voit des publications et des institutions dans les domaines de la psychologie et de la psychanalyse.

De ce point de vue il y a du nouveau. Gageons que la recherche expérimentale et technologique suivra. Certaines applications sont perceptibles dans l'informatique appliquée à l'ingénierie de la langue, par exemple.

Pour conclure ce point le statut de la recherche scientifique au Maroc est plutôt un indice de son retard industriel et technologique que symptôme d'une crise de son éducation. A moins de considérer l'absence de recherche comme une pathologie structurelle du système.

## **Transformation mondiale de la famille**

On sait que mai 68 fut une véritable révolution culturelle et morale en Europe. Généralement on n'en retient que la libération des moeurs alors qu'elle a modifié en profondeur des champs entiers comme celui de la politique, par exemple.

---

3 Voici comment se répartissent selon les pays les 100 premières entreprises mondiales dans leur capacité d'innovation : 39 japonaises, 35 américaines, 7 françaises, 5 suisses, 4 allemandes, 4 sud coréennes et 6 le reste du monde. Source : *Sciences et avenir* n°n814, décembre 214, p. 32.

On notera que 74% de l'innovation sont concentrés entre le Japon et les Etats-Unis, que 20% sont entre les mains de 4 pays et que seulement 6% sont le fait du reste du monde. Ni la Russie, ni la chine, ni l'Inde n'apparaissent dans ce tableau. Ce qui en dit long sur la domination technologique.

Contentons-nous de l'exemple des mœurs. Qu'est-ce qu'a changé mai 68 dans ce domaine ? On parlera plutôt de rupture que de changement. En effet, l'Europe est passée du patriarcat à quelque chose qui n'a pas encore trouvé un nom générique pour s'auto-désigner. Pour tester cette thèse référons-nous, par exemple, au cas de la famille dans un des plus vieux pays de cette Europe, la France.

En 1970, en effet, une rupture radicale fut introduite dans le droit de la famille. Le droit français est passé d'une conception patriarcale de la famille constituée autour de la notion de 'chef de famille' dévolu au conjoint mâle (mari-père) à une conception dite 'démocratique' cristallisée dans le concept 'autorité parentale' incarnée également par les deux conjoints (père-mari et épouse-mère). A cela il faut ajouter que cette autorité parentale n'est pas orientée pour faire plaisir aux parents, pour leur propre réalisation individuelle ou en couple, mais son objet est strictement défini : elle doit être effective dans la stricte réalisation de l'intérêt des enfants. C'est à cette aune que l'autorité parentale est évaluée juridiquement.

Quel rapport cette transformation a-t-elle avec la péremption du Seef classique ?

Dans l'éducation traditionnelle correspondait au pouvoir du chef de famille le pouvoir du maître d'école, les deux étant des pouvoirs indiscutables et autoritaires. Le patriarcat marocain a porté ces pouvoirs très loin, dans un excès dont témoigne la littérature marocaine de langue arabe<sup>4</sup> ou française<sup>5</sup>. Un adage populaire en est la cristallisation : ne dit-on pas que le père patriarcale dit au maître d'école coranique lorsqu'il lui présente son enfant 'Toi tu tues, moi je l'ensevelis!'. Le patriarcat français n'en était pas à la gens romaine à la sauce marocaine. Depuis longtemps le droit de vie et de mort du père sur ses enfants a disparu du droit de la famille. A cet autoritarisme patriarcal, même tempéré, succède une destitution du pouvoir du père et, par conséquent, destitue le pouvoir du maître.

Pour en mesurer l'importance et l'influence sur le Seef il n'est pas inintéressant de résumer le débat actuel sur la perte des repères, ou ce qu'on appelle la nouvelle économie psychique. Cela nous aidera à comprendre la situation marocaine, du moins les éléments universels induits par cette rupture avec le patriarcat.

Depuis le début des années 2000 de nombreuses publications de très grande qualité sont venues éclairer ce problème. Je focaliserai mon attention le débat psychanalytique de la question. L'auteur qui l'aborde directement est Charles Melman<sup>6</sup>. Résumons ce qu'il en dit.

Il part d'un constat de professionnel (psychanalyste) selon lequel, dit-il, les patients qui viennent dans son cabinet ne le consultent plus pour trouver une issue autre que la névrose à la conflictualité 'inhérente à leur désir'. Ils viennent pour qu'il les aide à sortir

---

4 A. Ghallab, *Dafa-nnâ al-mâdî*,

5 D. Chraïbi, *Le passé simple*,

6 Ch. Melman, *La nouvelle économie psychique; L'homme sans gravité*, Paris, Denoel, 2005.

du glu d'un excès de jouissance, c'est-à-dire se libérer de leurs multiples addictions (alcool, drogue, sexe, etc.). Melman affirme, donc, une transformation contemporaine des pathologies psychiques, transformation accompagnée d'une crise des repères. Quelle en est la cause ? Sa réponse est la suivante : 'la congruence entre une économie libérale débridée et une subjectivité qui se croit libérée de toute dette envers les générations précédentes – autrement dit « produisant » un sujet qui croit pouvoir faire table rase de son passé.'<sup>7</sup> Il y a, donc, compatibilité entre l'économie libérale mondialisée et une subjectivité centrée sur la jouissance du présent et des objets que produit cette économie. Ce qui caractérise cette subjectivité est très important :

- Elle n'est plus organisée par le refoulement mais par l'exhibition de la jouissance.
- Notre rapport au monde change : au lieu qu'il soit organisé par la médiation de la représentation, c'est la présentation directe qui le fait. C'est pourquoi le langage s'appauvrit : au lieu d'évoquer les objets, on les nomme directement. On obtient ainsi une langue directe, brutale, biunivoque, vulgaire.
- Elle opère un effacement des limites, destitue toute autorité de quelque nature qu'elle soit.
- Sans limite, elle pousse à l'inceste, privilégie l'envie au désir.
- Elle a des effets cliniques évidents : moins de culpabilité, moins de frigidité, couples qui passent leur temps à négocier, enseignants négociant 90% de leur temps pour enseigner durant 10% restant. Melman note que les futures consultations auront pour objet de résoudre des questions comme celle-ci : 'Voyons, est-ce qu'il est normal que moi je passe une demi-heure à laver la vaisselle alors que l'autre n'y passe qu'un quart d'heure ?'<sup>8</sup>

Si une telle économie psychique est avérée – elle l'est – se peut-il que le Seef puisse l'ignorer ou fasse semblant qu'il s'agit d'une crise passagère, sans conséquence sur l'institution ? Peut-il ignorer cette levée du refoulement, cet effacement des limites, cette destitution de l'autorité, cette absence de médiation, etc. ? En revanche, si l'on en tient compte il va sans dire que le Seef a affaire avec de nouveaux sujets (élèves, parents et administratifs) dont l'économie psychique n'est plus compatible avec ses structures et ses méthodes traditionnelles. Il ne s'agit pas, ici, de 'suivre' cette nouvelle économie, de succomber à son diktat; il s'agit de ne pas l'ignorer, de l'étudier et d'en tenir compte, d'une manière ou d'une autre, dans tout projet de réforme qui, comme je l'ai dit, n'est plus technique mais anthropologique. Voici la conclusion d'un philosophe et anthropologue respecté : 'C'est à une véritable intériorisation du modèle du marché que nous sommes en train d'assister – un événement aux conséquences anthropologiques incalculables, que l'on commence à peine à entrevoir.'<sup>9</sup>

---

7 *L'homme sans gravité*, p. 13.

8 *Op. cit.*, p. 61.

9 Marcel Gauchet, *La religion dans la démocratie*, Paris, Gallimard, 1998, p. 87. Ce passage est cité dans l'avant-propos de Jean-Pierre Lebrun à *L'homme sans gravité*, p. 13, note 1.

Je prétends que cette économie psychique est mondiale et concerne le Maroc où elle s'affirme dans des styles mondialement avérés avec des nuances locales évidentes. Décrivons-la.

Les travaux consacrés à ces domaines sont inexistantes. Néanmoins, nous disposons de sources onsoupçonnées : la littérature et les rencontres avec des psychologues et des psychanalystes.

La littérature marocaine des années 50 et 60 du siècle dernier est essentiellement autobiographique et l'un de ses thèmes favoris est l'autorité incarnée par le père, le maître de l'école coranique et le maître de l'école moderne. A la lecture de deux œuvres majeures que sont *Le passé simple* et *Dafannâ al-mâdî* citées ci-dessus on mesure le poids de l'autorité patriarcale. Chraïbi va jusqu'à l'accuser d'assassinat d'enfant; Ghallâb n'hésite pas à représenter le père comme omnipotent et omniscient mais aussi comme un jouisseur digne du père de la horde primitive autour duquel tout est organisé pour sa seule jouissance. Le patriarcat est, donc, une donnée de la société marocaine. La coloration locale est, comme souvent, sa violence et les discours qui l'enserme.

En effet, le détenteur de l'autorité pouvait l'exercer sans limite et se justifie par l'invocation des discours les plus autorisés que sont ceux de la tradition religieuse. C'est ce que fait le père dans le roman de Ghallab lorsqu'il n'a pas résisté à sa pulsion sexuelle pour coïter avec une petite bonne. Il déclara tonitruant que c'est son bien et que Dieu a rendu illicite qu'on jouisse de son bien. Il la fit entrer dans sa chambre au vu et au su de toute la maisonnée dont son épouse.

Toutefois, cette littérature thématise une autre figure de l'autorité paternelle. Chez Chraïbi, elle est incarnée par le professeur français de philosophie; chez Ghallab par le maître de français qu'il oppose au maître d'arabe. Cette figure apparaît plus douce, plus tempérée, voire inconsistante jusqu'à la lâcheté chez Chraïbi.

L'observateur d'aujourd'hui constatera, certes, la persistance de l'autorité patriarcale, mais notera que la classe moyenne, du moins, est acquise au modèle européen de la famille du moins dans les rapports parents-enfants. Ce sont généralement les femmes qui accompagnent le plus souvent les jeunes dans leur scolarité et leurs loisirs. L'investissement des parents dans tout ce qui peut faire réussir leur progéniture est tel qu'on a l'impression que le couple n'a que cette obsession. Tout semble vérifier l'adage selon lequel l'enfant est roi.

On peut, donc, affirmer qu'une transition d'un patriarcat pur et dur vers une parenté plus tempérée est une réalité de la classe moyenne citadine.

Cela a des conséquences que les psychologues et les psychanalystes ont enregistrées :

- L'emprise maternelle sur les enfants et l'inconsistance de l'autorité paternelle.<sup>10</sup>

---

10 Je dois dire que ce trait semble exister dans la tradition marocaine la plus ancienne. Voir A. Bounfour, *Introduction à la littérature berbère. 3. Le conte merveilleux*, à paraître en 2015 chez Peeters, Paris/Louvain.

- L'inconsistance des adultes dans le discours des jeunes, particulièrement chez les enfants abandonnés.
- La tendance incestueuse de la relation père-fille.
- Les addictions à l'alcool, aux drogues, au sexe, particulièrement avec les prostituées, etc.
- Une perte des repères qui peut mener vers le suicide ou à quitter le pays, etc.

J'ajouterai que des enquêtes sociologiques, certes rares, consolident ces remarques cliniques des psychologues.

On dira, donc, que la transformation de la famille ne consiste pas en une rupture radicale avec le patriarcat, mais en une transformation douce, à dose homéopathique. On accompagne plutôt qu'on ne réforme. L'accompagnement consiste à instituer ce que la société pratique déjà.

Le Seef ne peut se permettre d'ignorer ces transformations aussi tempérées soient-elles car elles affectent directement son fonctionnement, son contenu et ses méthodes.

## **Transformation mondiale de la transmission des savoirs et des innovations**

Pour mesurer intuitivement cette transformation il suffit de se rappeler deux événements technologiques majeurs : la commercialisation de la radio transistor, l'apparition de la télévision.

Qu'en est-il aujourd'hui ? Je me contenterai de quatre observations.

La première est simple : est-il besoin d'insister sur la profusion des moyens de transmission des savoirs et des innovations. Il suffit d'énumérer les plus anodins aujourd'hui sans préjuger du futur proche : les moyens numériques dont Internet est le noyau et où écrit, son et image s'articulent; le livre, les revues et magazines généralistes ou spécialisés. Si vous vous intéressez à la pêche, cliquez sur internet et vous êtes inondés de références de toutes sortes en toutes sortes de langues. Allez au kiosque et vous avez l'embarras du choix. En d'autres termes, la quantité, la variété et la qualité des outils sont une donnée de base. La classe moyenne baigne dans cet environnement du numérique et de la robotique. Il est presque devenu naturel, c'est-à-dire domestiqué après avoir été marginal et tenu hors de la famille.

La seconde remarque est celle-ci : est-il besoin d'insister sur le fait que cette transmission échappe pour une très large part au contrôle des adultes qui ont autorité sur l'enfant : famille, école ou toute sorte de tuteur. Malgré toutes les précautions prises pour rendre effectif un contrôle nos enfants passent outre. Parfois, pour ne pas dire souvent, ils savent manier ces outils de communication mieux que nous. Sans renoncer aucunement au contrôle dans l'intérêt de nos enfants, il faut en définir les modalités et la forme. Néanmoins, il est acquis que contrôler, aujourd'hui, n'est pas interdire d'autorité. Il y

a probablement de nouvelles formes de contrôles plus compatibles avec notre époque, avec la nouvelle économie psychique décrite plus haut.

La troisième remarque concerne la nature et la fonction de ces outils. En effet, finie l'époque où le robot était unifonctionnel. Aujourd'hui la multifonction est non seulement une prouesse technique, mais elle est aussi un argument de vente. Ce qui nous fait rappeler que ces outils sont des marchandises pour leur fabriquant et, petit à petit, pour nous (voir la citation de M. Gauchet ci-haut). En d'autres termes, ces outils qui transmettent savoirs informations et innovations sont fabriqués par des multinationales indépendamment des institutions scolaires. Mieux ou pire, c'est selon, elles produisent des outils dit 'éducatifs' conçus par elles seules. Non seulement elles se sont accaparé de la recherche, mais, en plus, elles proposent ou, plus exactement, elles mettent sur le marché des produits et des contenus éducatifs. Et par là même l'éducation se marchandise.

La quatrième remarque porte sur l'effet cognitif de ces outils sur les enfants. On sait que le paramètre ludique était et reste privilégié. Le jeu et son développement sur les ordinateurs, les tablettes et les consoles en témoignent. Quand on connaît le temps que passent les enfants seuls devant un écran, il est légitime de savoir quels sont les effets psychiques et cognitifs de cette activité sur l'enfant.

En consultant les travaux des spécialistes de ce domaine, on est frappé par l'ampleur des problèmes et par les moyens conceptuels mis à contribution pour les aborder. Contentons-nous de souligner deux aspects. Le premier est relatif à l'aspect de l'outil lui-même. En effet, ce dernier se présente toujours sous forme compacte, une boîte noire en somme. On ne peut savoir comment cela marche. Récemment je viens d'acquérir une tablette-ordinateur dont il est impérativement conseillé de ne changer sa batterie qu'auprès d'un technicien agréé. Quand on sait que cette opération est tellement banale aujourd'hui il est légitime de s'interroger sur la cause de cette injonction ?

Quoiqu'il en soit l'outil numérique devient opaque. Vous ne devez vous occuper que mettre en marche, d'appuyer sur une touche et d'observer le résultat. Le reste, votre marque préférée s'en occupe. Soit ! Mais cette activité avec ce grand point noir, n'a-t-il pas d'effet cognitif ? Ce point noir, ne sera-t-il pas transposé dans d'autres activités dans lesquelles je suis sensé maîtriser l'ensemble du processus ? N'y a-t-il pas un risque à abandonner ce que je n'arrive pas à comprendre ? Ou ne risquerai-je pas de traiter un point complexe qui demande beaucoup de concentration tel une boîte noire ?

Le second thème de cette réflexion est relatif à la mondialisation culturelle. Dans une étude ancienne Perriault<sup>11</sup> remarque le succès mondial de plusieurs séries télévisées initialement adressée à un public parfois très restreint (les Portoricains de New York) ou national à l'échelle du Japon. C'est ce dernier cas que je vais résumer. En effet, une bande dessinée japonaise dont le titre est Goldorak (nom d'un robot). Ce robot est une

---

11 Jacques Perriault, 'Les jeunes, l'informatique et les multinationales', dans *Le Genre humain* 3-4, 1982, pp. 40-63.

métaphore du samouraï dans la mesure où il se comporte en martial. Cette bande a eu un succès mondial auprès des enfants de six à douze ans. Qu'est-ce qui a fait ce succès ? Il est certain que les enfants européens n'ont pas perçu l'articulation robot-samouraï. Ce trait culturel est absent dans leur réception. En est-on si sûr ? Certes, le samouraï comme tel est inconcevable pour ce public. Mais, n'incarne-t-il pas des valeurs, des actions 'archaïques' et universelles ? N'est-ce pas le cas du cow-boy des anciennes bandes dessinées ou des westerns hollywoodiens ? On voit, donc, la complexité des effets cognitifs de ces outils.

Peut-on alors continuer à enseigner comme si ce bouleversement technologique et cognitif n'a pas eu lieu ? Il va sans dire que non et le tableau, qui résiste encore, ne suffit plus depuis longtemps déjà. D'autres outils plus sophistiqués dont l'usage est plus souple, plus maniable sont déjà dans certaines classes privilégiées. Il ne suffit pas que le Seef soit outillé en technologie, il faut qu'il se transforme radicalement pour optimiser l'usage de ces outils et maîtriser leurs effets cognitifs. Écoutons Perriault :

'Il est certain que les multinationales occupent une place prépondérante en matière éducative, dans le champ de la science et de la technique. Et tout se passe comme si en matière de politique éducative, multinationales et systèmes d'Etats se trouvaient en situation de duopole, les seconds devant d'ailleurs s'ajuster en fonction des stratégies des premières plus souvent que l'inverse.

Les multinationales ont, sur l'institution scolaire, l'avantage de la souplesse et de l'adaptation rapide à l'évolution de la demande (qu'elles modèlent d'ailleurs). Une institution scolaire qui veut l'égalité pour tous, se heurte en la matière à de difficiles problèmes d'équipement, aussi bien initial que de renouvellement.<sup>12</sup>

Venons-en au cas du Maroc. Qu'on me permette d'apporter, ici, mon témoignage qui, j'en suis sûr, recoupe l'expérience de beaucoup de monde, particulièrement dans ma génération.

Dans le cadre de l'apprentissage j'étais en face de deux systèmes différents, certes, mais dont certains moyens de transmissions sont équivalents, voire, parfois, identiques.

Concentrons-nous sur les moyens : à l'école coranique règne la planche sous l'autorité de la parole du maître; ni livre, ni tableau, ni séparation des enfants selon l'âge ou le niveau<sup>13</sup>. Le maître dicte, l'enfant écrit sur sa planche puis s'en va dans un coin pour apprendre par cœur ce qui est écrit sur sa planche. Sorti de là, ce qu'il a appris n'a plus d'utilité ni dans la rue ni chez lui sauf pour la prière s'il prie.

A l'école, il y a deux planches : l'une est appelée tableau et elle est pour tous et une appelée 'ardoise' et elle est individuelle. Si la parole du maître ou de la maîtresse<sup>14</sup> est

---

12 *Op. cit.*, p. 59.

13 J'apprendrai plus tard qu'il y a des classes avec plusieurs générations et niveaux en France, en milieu rural essentiellement. Toutefois, la séparation en niveaux semble sacro-sainte.

14 C'est une différence de taille par rapport à l'école coranique.

sacro-sainte, l'écrit est omniprésent sur le tableau, sur l'ardoise; les deux préparent à deux autres support : le livre de lecture et le cahier d'écriture ou comme on l'appelait jadis, le cahier de classe. Car il y en avait un autre, le cahier de brouillon.

Déjà on mesure l'écart, d'après ce témoignage, entre l'école coranique et l'école primaire des années 50 du siècle dernier. Grâce à cette dernière nous avons acquis l'habitude puis le plaisir de lire des histoires, romans et 'illustrés' qu'on appelle aujourd'hui 'bandes dessinées'. Hors la lecture et, donc, le livre il y avait la radio qui nécessitait l'électricité car le transistor ne fut commercialisé que bien plus tard.

Résumons ce point en disant que la transmission des savoirs était toujours fondée sur l'autorité du maître et sur des moyens très parcimonieux contrôlés par le maître et/ou le père. L'enfant était cadré. Les nostalgiques ajouteraient 'bien cadré'.

Que constate-t-on aujourd'hui ? La même profusion des outils que dans le monde. Néanmoins, des traits spécifiques caractérisent la situation marocaine :

- L'absence sinon le non usage des outils classiques dans l'enseignement. Ce point demande des développements qui n'ont pas lieu d'être ici. A ma connaissance il n'y a pas d'étude scientifique consacrée à ce thème qui aurait pu nous dispenser de ces développements.
- La profusion est réelle mais il y a une disparité due au pouvoir d'achat des ménages. Il est trop faible par rapport au coût de ces outils. La fracture numérique est, donc, une réalité car aucune institution ne vient compenser ce déficit. L'école aurait du être cette institution.
- On ne dispose d'aucune étude sur l'usage des moyens de communication modernes chez les jeunes et les adultes.

## Conclusion

Le constat est, donc, le suivant : il y a une dimension mondiale et une dimension locale du Seef.

Dans le cadre d'une réforme de l'enseignement au Maroc, je propose d'identifier et d'étudier minutieusement les solutions trouvées aux problèmes mondiaux par des pays qui se sont attelés à cette tâche. Il va sans dire qu'il faut privilégier les solutions qui ont réussi. Il ne s'agit pas de transférer purement et simplement ces solutions vers l'enseignement marocain.

Il s'agit de mener une enquête minutieuse sur les handicaps locaux du Seef. Cette enquête, confrontée à l'étude précédente, est censée donner l'ancrage local pour la réussite des solutions mondiales et locales. Ainsi la réforme échappera-t-elle, me semble-t-il, au caractère purement technocratique adopté à ce jour. Il ne s'agit plus de réforme clef en main, mais d'une réforme mûrie et produite par celles et ceux qui vont la mettre en œuvre.